

INFO VOYAGEURS – Ligne 433

A compter du 2 septembre 2024, le réseau Rémi 36 change afin que 100 % des communes de l'Indre soient desservies.

- Renforcement de l'offre de transport sur les lignes A – B – F – I – L – Q – S – U et V
- Suppression des lignes D – E – G – H – J – O – P – R et T
- **Développement du Transport à la Demande sur réservation au 0 806 70 33 33 la veille du trajet avant 17h**
 - **TAD de Rabattement** : prise en charge à votre domicile et dépose vers les points d'arrêts de ces lignes **pour vous permettre de prendre les cars quotidiennement.**
 - **TAD de Proximité** : prise en charge à votre domicile et dépose vers les communes principales de votre secteur **deux fois par semaine** pour vous rendre au marché, à un rendez-vous médical ou dans des commerces.

Veillez trouver ci-dessous les changements applicables au 2 septembre pour les communes précédemment desservies par la ligne 433 :

Communes	Nouvelle offre ligne régulière	Offre de TAD Rabattement	Offre de TAD de Proximité
Argenton-sur-Creuse	desservies par la ligne 433	vers ligne 433 à ARGENTON L à V - 1AR/J	vers Argenton sur Creuse le Mardi et le Samedi
Saint-Gaultier	desservies par la ligne 433		
Saint-Marcel	desservies par la ligne 433		
Tendu	desservies par la ligne 433	vers ligne 433 à ST GAULTIER L à V - 1AR/J	vers LE BLANC les Me et S vers St Gaultier les V et S vers Ruffec le V
Chitray	desservies par la ligne 433		
Oulches	Non desservie par le car		
Rivarennnes	Non desservie par le car		
Thenay	Non desservie par le car	vers ligne 433 au BLANC L à V - 1AR/J	
Ciron	desservies par la ligne 433		
Ingrandes	desservies par la ligne 433		
Le Blanc	desservies par la ligne 433		
Ruffec	desservies par la ligne 433		

Les nouveaux horaires des nouvelles lignes régulières Rémi 36 seront consultables sur le site Rémi www.remi-centrevalde Loire.fr/horaires-et-itineraires/horaires-car-remi et seront prochainement disponibles à bord des cars, en gare routière de Châteauroux et dans vos mairies.